

# PRIX RENE CASSIN 2011

Le prix de thèse René Cassin 2011 est décerné à M<sup>elle</sup> Blandine CAIRE pour sa thèse intitulée :

*Relecture du droit des présomptions à la lumière du droit européen des droits de l'homme* (Université de Limoges).

Le Jury a décerné une **Mention spéciale** à M. Louis-Philippe LAMPRON pour sa thèse intitulée :

*L'existence d'une hiérarchie juridique favorisant la protection des convictions religieuses au sein des droits fondamentaux canadiens* (Université de Laval / Université d'Avignon et des pays de Vaucluse).

Ces deux travaux seront publiés en 2012 dans la Collection de l'Institut international des droits de l'homme.

Les prix seront remis par M<sup>me</sup> Françoise TULKENS, Présidente du Jury, **le 4 juillet 2011** lors de la séance inaugurale de la 42<sup>ème</sup> Session d'enseignement de l'Institut international des droits de l'homme.

## Composition du jury du Prix de thèse René Cassin 2011 :

- **Présidente :**

Françoise TULKENS,  
*Juge à la Cour européenne des droits de l'homme.*

- **Membres :**

Édouard DUBOUT,  
*Professeur à l'Université du Maine.*

Catherine SCHNEIDER,  
*Professeur à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble.*

Corneliu-Liviu POPESCU,  
*Professeur à l'Université de Bucarest.*

Babacar KANTÉ,  
*Professeur à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal.*

Philippe WECKEL,  
*Professeur à l'Université de Nice Sophia-Antipolis.*

Sébastien TOUZÉ,  
*Professeur à l'Université de Poitiers, Secrétaire général de l'Institut international des droits de l'homme.*